

# Charte de la JL Bourg Basket Amateur

## Le joueur/La joueuse :

### Article 1

Le joueur /La joueuse est engagé(e) pour la saison sportive au sein du club pour évoluer dans la catégorie adaptée à son âge et /ou à ses qualités sportives.

### Article 2

Le joueur /La joueuse s'engage à être présent(e) aux différents entraînements et à participer aux matchs. Il /elle devra avertir son entraîneur **le plus tôt possible** de ses retards ou de ses absences.

### Article 3

La licence ne constitue en aucun cas une titularisation permanente et acquise au sein de son équipe. L'entraîneur peut sélectionner son effectif chaque semaine en fonction de l'intérêt collectif.

### Article 4

Le joueur/La joueuse doit avoir une attitude exemplaire sur et en dehors du terrain. Il/elle doit avoir du respect envers les entraîneurs, ses coéquipiers, les joueurs adverses, les dirigeants du club, les arbitres.

L'arbitre est le seul maître sur le terrain, ses décisions sont sans appel et non contestables.

Le joueur/La joueuse doit respecter les installations et les locaux mis à sa disposition.

### Article 5

La participation des joueurs et joueuses à l'arbitrage et à la tenue des tables de marque est obligatoire. Elle s'inscrit dans l'apprentissage des règles de jeu et de la vie associative.

Le licencié et ses parents s'engagent à participer aux manifestations proposées par le club (matinée photos, assemblée générale, soirées festive ect ...).

## Les parents/ Les licenciés majeurs :

### Article 6

L'entraîneur a été nommé par les dirigeants du club et dispose des qualités nécessaires pour diriger une équipe. Les parents ne doivent en aucun cas intervenir dans le domaine technique, composition d'équipe, coaching.

### Article 7

Les parents des jeunes licenciés mineurs du club sont tenus d'accompagner les enfants jusqu'à la salle de sport et de s'assurer de la présence de l'entraîneur avant de repartir. Ils devront de la même manière venir les récupérer **à l'heure** à l'issue de l'entraînement ou du match.

Les parents des jeunes licenciés devront participer **à tour de rôle** :

- à l'accompagnement des joueurs /joueuses sur le lieu des matchs à l'extérieur,
- au lavage des tenues de matchs,
- à l'organisation des matchs à domicile (tenue des tables de marque, 'civi-cafés', goûters d'après match...).

### Article 8

Tout abandon volontaire en cours d'année n'entraînera pas de remboursement de licence.

Pour tout manquement aux articles ci-dessus, le comité directeur du club pourra prendre des sanctions qui pourront aller du simple avertissement à l'exclusion du club. Le licencié pourra se voir refuser le renouvellement de sa licence.

## **A RETOURNER SIGNE AU CLUB AVEC LE DOSSIER COMPLET :**

**'LU ET APPROUVE '** Le : ...../...../20.....

Le licencié :

NOM : .....

PRENOM : .....

SIGNATURE :

Les parents :

NOM : .....

PRENOM : .....

SIGNATURE :

# AUTORISATION PARENTALE

## JL BOURG BASKET AMATEURS



Je soussigné(e) Nom..... Prénom .....

Le responsable légal de l'enfant.....

Déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Domicile : .....

Adresse Mail : .....@.....

Mère :

Père :

Nom..... Prénom .....

Nom ..... Prénom .....

☎ Domicile...../...../...../...../.....

☎ Domicile ..... / ..... / ...../.....

Portable :

Portable : ..... /..... / ..... /..... /

Profession :

Profession :

☎ Travail ...../...../...../...../.....

☎ Travail ...../...../...../...../.....

### SECURITE SOCIALE DU RESPONSABLE DE L'ENFANT

N° d'immatriculation à la Sécurité Sociale : ...../...../...../...../...../...../.....

Adresse de la Caisse de Sécurité Sociale : .....

Je soussigné(e).....le responsable légal de l'enfant.

NOM : .....

Prénom : .....

Né(e) le .....

A .....

☞ **DONNE** tout pouvoir au responsable pour prendre le cas échéant toutes les mesures urgentes (tout acte médical ou interventions chirurgicales d'urgence, éventuellement sous anesthésie générale) en cas de nécessité, et après avis et prescriptions des médecins.

☞ **AUTORISE** les entraîneurs et les parents accompagnateurs du club à transporter mon enfant dans leur véhicule personnel, de fonction ou de location.

☞ **AUTORISE** les clubs de la JL Bourg à diffuser des photographies ou vidéos où figure mon enfant dans le cadre de son activité sportive (site internet-réseaux sociaux-affiches-flyers-plaquette ect...).

Je certifie que mon enfant est licencié au club de .....et qu'il a souscrit de ce fait une assurance.

Fait à ..... le .....

SIGNATURE DES PARENTS OU DU RESPONSABLE

# JL BOURG BASKET FICHE A RETOURNER COMPLETEE ACCOMPAGNEE DU REGLEMENT SAISON 2021/2022

## LICENCIES

NOM	PRENOM	Date de naissance	Catégorie	Cotisation	Assurance	TOTAL
1-						
2-						
3-						
4-						
<b>TOTAL</b>						

Remise de 10 % a partir de la 3ème Licence - La moins chère

<input type="checkbox"/>	Je déduis le montant de mes	<b>CHEQUES VACANCES / CHEQUES SPORT</b>	-	
<input type="checkbox"/>	Je déduis le montant de mes	<b>AIDE AU SPORT - CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AIN</b>	-	
Je joins le document " <b>AIDE A LA PRATIQUE DU SPORT</b> " fourni par le ACL 01				
<input type="checkbox"/>	Je déduis le montant :	<b>CHEQUIERS JEUNES 01 - 2021/2022 - SPORT UNIQUEMENT</b>	-	
<b>4 Chèques 01 de 5 € = 20,00 € + 1 Chèque Aide COVID de 20,00 € - REDUCTION MAXIMUM DE 40,00 €EUROS</b>				
<input type="checkbox"/>	Je déduis le montant de mon aide financière du dispositif	<b>"LIAISON ECOLE/CLUB" - ACTION SPORTIVE VILLE DE BOURG</b>	-	
<b>JE JOINS ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE</b>				
<input type="checkbox"/>	Je possède la carte PASS REGION : je déduis 30€.	<b>Je fourni une copie de la CARTE PASS REGION</b>	-	
Mon N° de carte <input style="width: 80px;" type="text"/> Ma date de naissance <input style="width: 120px;" type="text"/>				
<b>Un chèque de Caution de 30€ demandé en attente de la validation du paiement par la REGION</b>				
<input type="checkbox"/>	<b>AIDE PASS SPORT GOUVERNEMENT - JOINDRE JUSTIFICATIF CAF PRIME RENTREE SCOLAIRE</b>			-

### SOLDE A PAYER

REGLEMENT:

Chèques  €  €  € Espèces :  CB :

## TOMBOLA

La participation à la tombola est **obligatoire pour chaque licencié. (Maximum 2 par famille)**  
 Le montant est de 30 € par licencié  
 Un carnet de 15 tickets vous sera remis dans le courant du mois de **DECEMBRE 2021**  
 Le chèque sera encaissé en **JANVIER 2022**

Nbre de licencié (s)  X 30 € =

Je bénéficie d'une aide de mon CE ou de la CAF, je souhaite obtenir une attestation

J'indique mon adresse mail :

J'indique mon adresse postale :

NE RIEN INSCRIRE  
CONTRÔLE TRESORIER

TOTAL

TOT CV

TOT CS

DOC

TOT CJ01

CHEQUES

TOTAL

DOC

PASS

DOC

A.P.S

TOT

REGL

CH T

VALIDE PAR

LE